



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement



Fonds pour l'Environnement
Mondial



Bureau des Nations Unies pour les
services d'appui aux projets



**Rapport de la Première Réunion du Comité de Pilotage du Projet
PNUE/FEM-Volta: Résolution des problèmes transfrontaliers
dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval**

Bamako, 13-15 Mai 2008



Publiée pour la première fois au Ghana en 2008 par le Projet PNUE/FEM Volta

Copyright © 2008, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Cette publication peut être partiellement ou entièrement reproduite à des fins pédagogiques personnelles et non commerciales sans autorisation spéciale du détenteur du Copyright. Le PNUE apprécierai avoir une copie de toute publication dans laquelle cette publication a été citée comme référence.

L'utilisation de cette publication à des fins commerciales nécessite au préalable une autorisation écrite du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Projet PNUE-FEM Volta
Unité de Coordination du Projet
No. E3 Leshie Crescent - Labone
c/o UNDP P.O. Box 1423
Accra Ghana
Phone: +233 21763648
Fax: +233 21763649
Mobile: +233 206309775
Website: www.gefvolta.iwlearn.org

CLAUSE DE RESPONSABILITE:

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement la vision et la politique du PNUE ou du FEM. En particulier, le PNUE et le FEM n'offrent aucune garantie et n'affirment rien quant à l'exactitude et l'exhaustivité des éléments du contenu de ce rapport.

Le rapport a été préparé par M. Hubert Onibon et M. Olumide Akinsola de l'Unité de Coordination du Projet PNUE/FEM Volta.
La version anglaise a été traduite en français par M. Hubert Onibon de l'Unité de Coordination du Projet PNUE/FEM Volta

Photo de la couverture : Photo de famille des participants à la 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage du Projet FEM Volta

Toute référence à ce document doit être présentée comme suit:

UNEP-GEF Volta Project, 2008. *Addressing Transboundary Concerns in the Volta River Basin and its Downstream Coastal Area. Report of the 1st Meeting of the Steering Committee UNEP/GEF/Volta/PSC. 1/2008*



RÉSUMÉ

La première réunion du comité de pilotage du Projet PNUE/FEM Volta s'est tenue à Bamako, Mali du 13 au 15 Mai 2008. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de deux Ministres du Gouvernement du Mali : Le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et, le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau. La réunion a été présidée par M. Souleymane Cissé, Conseiller technique du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement.

Ont pris part à cette réunion, les représentants des pays riverains (Points Focaux Nationaux Institutionnels du projet), les représentants de : l'agence de mise en œuvre, le PNUE/FEM, les agences d'exécutions, l'UNOPS et UCC, l'Autorité du Bassin de la Volta. Les représentants des ONG, des institutions de recherche et autres partenaires du projet de même que les représentants des services techniques du Gouvernement du Mali ont aussi participé à cette réunion en tant qu'observateurs.

The main objectives of the 1st meeting of the UNEP/GEF Volta Project Steering Committee were as follows:

Les principaux objectifs de la première réunion du comité de pilotage du Projet PNUE/FEM Volta sont :

- présenter, discuter et valider le rapport de démarrage du projet (y compris le document de projet révisé),
- informer les membres du Comité de Pilotage et les autres participants sur les acquis de la phase de démarrage du projet,
- discuter et s'entendre sur la stratégie de mise œuvre du projet, discuter et s'entendre sur le plan de travail et le budget du projet, discuter les opportunités de collaboration et de partenariat avec les autres acteurs présents sur le bassin de la volta.

Les décisions et recommandations de la première réunion du comité de pilotage du Projet PNUE/FEM Volta sont présentées dans ce rapport.



DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 1^{ère} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET FEM/PNUE BASSIN DE LA VOLTA

La première réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE/FEM Bassin de la Volta s'est tenue à Bamako, Mali, les 13, 14 et 15 Mai 2008. Le Comité de Pilotage du Projet a passé en revue le Rapport de Démarrage présenté, incluant les activités révisées, le budget, le plan de suivi-évaluation et les modalités de mise en œuvre du projet, et a apprécié les progrès accomplis durant la phase de démarrage du projet depuis décembre 2007.

Le Comité de Pilotage du Projet a formulé les recommandations et décisions suivantes :

I. A l'Unité de Coordination du Projet (UCP)

1. **Demande** à l'UCP de mettre en œuvre les activités proposées pour la première année, en prenant en considération les suggestions d'amélioration faites par le Comité de Pilotage du Projet ;
2. **Demande** à l'UCP de préparer des documents de projet pour les projets de démonstration, basés sur les rapports disponibles préparés pendant la phase PDF-B du projet PNUE/FEM Bassin de la Volta. Il devra être tenu compte des nouvelles initiatives, du besoin de données et d'informations de base, de budgets réalistes, d'indicateurs pertinents et d'un plan pour la durabilité à long terme de ces projets ;
3. **Demande** à l'UCP de préparer d'ici juillet 2008 des documents-guides sur la méthodologie de présentation et de suivi des cofinancements en espèces et en nature apportés par les partenaires et les pays participants ;
4. **Demande** à l'UCP de communiquer un budget détaillé du projet à tous les membres du Comité de Pilotage du Projet, d'ici juillet 2008;
5. **Recommande** que des mécanismes clairs soient développés pour qu'un appui matériel et méthodologique soit donné aux Points Focaux Nationaux et aux Comités Nationaux de Mise en Œuvre pour leur permettre de remplir avec succès leurs fonctions au sein du projet ;
6. **A noté** l'importance pour les pays de ratifier la Convention du bassin de la Volta. **A constaté avec satisfaction** les efforts en cours entre le projet PNUE/FEM Volta et l'Autorité du Bassin de la Volta pour établir un mécanisme de coopération et de collaboration entre les deux partenaires. **A souligné** le besoin pour des représentants du Projet FEM/PNUE Volta d'assister régulièrement aux principales réunions de l'Autorité du Bassin de la Volta. (Ces points feront l'objet d'une note détaillée qui sera annexée au Rapport de Démarrage révisé ;
7. **Demande** à l'UCP de préparer une analyse des coûts des voyages dans la région justifiant l'achat d'un véhicule pour la soumettre aux partenaires du projet ;

II. Aux membres du Comité de Pilotage du Projet

8. **A convenu** de fournir d'ici Juillet 2008 à l'UCP une information détaillée sur les initiatives et projets, nationaux et régionaux, en cours ou en préparation, ayant des relations directes ou indirectes avec les activités du projet PNUE/FEM Volta ;



III. Observations et recommandations générales

9. **Recommande** qu'une attention particulière soit accordée à la zone côtière en aval du bassin de la Volta durant la mise en œuvre du projet. Des ressources additionnelles sont à rechercher pour la mise en œuvre du projet de démonstration conjoint Ghana-Togo sur la protection des aquifères côtiers contre la salinisation, qui n'a pas été inclus dans le document de projet final ;

Le Comité de Pilotage du Projet exprime ses remerciements au Gouvernement et à tout le peuple Malien pour avoir hébergé cette première réunion et pour le chaleureux accueil durant tout le séjour.

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes	2
1. Ouverture de la 1ère Réunion du Comité de Pilotage	3
1.1 Cérémonie d'ouverture	3
1.2 Election des membres du présidium	3
1.3 Revue de l'agenda de l'atelier et présentation des participants	3
1.4 Objectifs de la réunion et résultats attendus	4
2. Présentations de documents de référence et discussions	4
2.1 Présentation des objectifs, résultats attendus, activités et budget du projet	4
2.2 Présentation du budget et des activités de la première année et discussions	5
2.3 Présentation de l'ancrage institutionnel et discussions	6
2.4 Présentation du système de monitoring-évaluation et des procédures de l'UNOPS	7
2.5 Présentation sur les projets/initiative en cours et discussions	8
2.6 Présentation des projets de démonstration et discussions	8
2.7 Présentation de l'expérience de SIAAP à Kara	8
2.8 Présentation de l'expérience de l'UICN/PAGEV	9
2.9 Présentations des activités des projets BFP-Volta et CPWF	9
3. Commentaires généraux	9
4. Adoption du projet de recommandations de la 1 ^{ère} réunion du CPP	11
5. Clôture de la réunion	11
6. Annexes	12
6.1 Annexe 1: Liste des participants	13
6.2 Annexe 2: Programme de la réunion	17
6.3 Annexe 3: Motion de remerciements	19

Liste des abréviations et acronymes

Abbréviation	Definition
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ADT	Analyse Diagnostiques Transfrontalière
BFP	Basin Focal project
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CPP	Comite de pilotage du projet
CPWF	Challenge Program on Water and Food
CRP	Coordonnateur régional du projet
DRE	Direction des Ressources en Eau
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCLME	Guinea Current Large Marine Ecosystem
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP-WAWP	Global Water Partnership- West Africa Water Partnership
IRD	Institut de Recherche pour le Développement (France)
MOA	Memorandum of Agreement
PAGEV	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le bassin de la Volta
PAPN-BVV	Plan d'Action pour la Partie Nationale du BVV
PAS	Programme d'Action Stratégique
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération de Paris
TDR	Termes de référence
UCC	UNEP Collaborating Centre
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour le Conservation de la Nature
UNOPS	United Nations Office for Project Services

1. Ouverture de la 1ère Réunion du Comité de Pilotage

1.1 Cérémonie d'ouverture

1. La première réunion du Comité de Pilotage du projet FEM-Volta a été accueillie par le Gouvernement du Mali et s'est tenue à l'Hôtel Massaley, Bamako du 13 au 15 Mai 2008. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de deux Ministres du Gouvernement du Mali : Le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et, le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau.
2. Dans son discours introductif, le coordonnateur régional du projet PNUE/FEM Volta, M. Hubert Onibon, a remercié le gouvernement malien d'avoir accepté abriter cette réunion. Il a exprimé sa gratitude aux deux Ministres pour leur présence à la cérémonie d'ouverture. Il a expliqué que l'objectif du projet est de faciliter la gestion intégrée, la protection des ressources naturelles et le développement durable du bassin versant de la Volta. Il a souhaité que les délibérations de la réunion aient un impact positif sur la mise en œuvre du projet.
3. La représentante du PNUE, Mme. Virginie Hart a aussi exprimé ses sincères remerciements au Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et, au Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau pour avoir accepté accueillir au Mali la première réunion du Comité de Pilotage du projet FEM-Volta. Elle a mentionné que l'objectif de la phase de démarrage du projet est d'actualiser et de présenter en détail les activités à mettre en œuvre par le projet, y compris le budget, le système de suivi-évaluation, les arrangements institutionnels et les initiatives en cours dans la sous-région.
4. Dans son allocution, le Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), M. Charles Biney, a exprimé son plaisir de participer à la réunion et mis l'accent sur les efforts considérables qui ont été déployés durant la phase de démarrage du projet. Il a souligné que le processus d'établissement de l'ABV ne sera achevé qu'après la ratification de la Convention du bassin de la Volta par au moins quatre des six pays riverains. Il a félicité le Burkina Faso et le Mali pour avoir ratifié la convention et exprimé le souhait de voir les autres pays leur emboîter le pas.
5. Dans son allocution d'ouverture, le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement du Mali, Son Excellence M. Aghatam Alassane, a remercié le Comité de Pilotage du Projet d'avoir choisi le Mali pour abriter sa Première réunion et a souhaité la bienvenue aux participants venus des différents pays du bassin. Il a souligné les défis à relever pour parvenir à un développement durable dans le bassin et souhaité à ce que le projet collabore avec les autres initiatives en cours pour relever ces défis. Il a remercié tous les partenaires, y compris le PNUE et l'UNOPS pour leur soutien et souhaité plein succès aux travaux de la réunion.

1.2 Election des membres du présidium

6. M. Alamir Toure, Coordonnateur National pour le Mali du projet FEM-Volta a proposé M. Souleymane Cissé, Conseiller technique au Ministère de l'Environnement comme président du présidium de la réunion du Comité de pilotage du projet (CPP). Il a ensuite proposé M. Benjamin Ampomah, (WRC, Ghana) comme rapporteur et M. Hubert Onibon, Coordonnateur Régional du Projet (CRP) comme secrétaire de la réunion. Ces propositions ont été acceptées par tous les participants.

1.3 Revue de l'agenda de l'atelier et présentation des participants

7. Le président, M. Souleymane Cissé a dans un premier temps remercié les participants pour leur présence et leur a ensuite souhaité un agréable séjour à Bamako, la cité des 3 crocodiles. Il a invité les participants à être efficaces et rigoureux afin que l'atelier puisse se dérouler conformément à l'agenda qui leur a par la suite été présenté pour approbation.

8. M. Hubert Onibon a expliqué que la réunion était initialement prévue pour 2 jours et que la durée a été ramenée à 3 jours suite au souhait des partenaires du projet BFP-Volta de présenter les résultats de leurs travaux de recherche sur le bassin de la Volta. L'agenda proposé a été adopté après des commentaires des participants et les clarifications du CRP sur la cérémonie de clôture. Le Président, M. Souleymane Cissé a alors demandé aux participants de se présenter.

1.4 Objectifs de la réunion et résultats attendus

9. La présentation des objectifs et résultats attendus de la réunion faite par M. Olumidé Akinshola a fait remarqué que le but principal de la Première réunion du Comité de Pilotage du Projet FEM-Volta est de : présenter et faire valider le rapport de démarrage du projet (y compris le document de projet révisé), informer les membres du Comité de Pilotage et les autres participants sur les acquis de la phase de démarrage du projet, discuter et s'entendre sur la stratégie de mise en œuvre du projet, discuter et s'entendre sur le plan de travail et le budget du projet, discuter les opportunités de collaboration et de partenariat avec les autres acteurs présents sur le bassin de la volta.

2. Présentations de documents de référence et discussions

2.1 Présentation des objectifs, résultats attendus, activités et budget du projet

10. Dans sa présentation, M. Hubert Onibon a mis l'accent sur les défis majeurs du projet et la nécessité d'actualiser les activités à mettre en œuvre. Il a également souligné que le projet FEM-Volta repose sur deux piliers majeurs : le développement d'outils de gestion des bassins versants internationaux et le développement des capacités des pays riverains à des fins de gestion équitable et durable des ressources en eau et ressources naturelles associées du bassin.
11. La présentation a aussi mis l'accent sur l'actualisation du cadre logique du projet (objectifs, résultats attendus et indicateurs), activités par sous-objectif, budget et cofinancements.
12. En commentant la présentation, M. Sidi Touré du mali a mis l'accent sur les problèmes du bassin et suggéré que les changements intervenus au niveau du bassin soient pris en compte dans les actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Il a informé les participants sur le Plan d' Action Régional qui a été adopté en Avril 2008 et aussi sur l'adoption de la politique de l'eau de la CEDEAO. Il a fait noter que le Mali a aussi ratifié la convention sur le bassin de la Volta et que cela devrait être mentionné dans le rapport de démarrage. Il a par ailleurs, indiqué que les projets visant les questions institutionnelles devraient être conduits dans le cadre des études sur le bassin et a par conséquent, insisté sur le fait que l'ABV doit avoir le rôle principal dans la mise en œuvre de pareils projets.
13. M. Sidi Touré a aussi fait remarquer que le budget proposé pour les équipements est assez restrictif et insuffisant pour l'achat des équipements requis. M. Alamir Touré a quant à lui expliqué que la faible contribution du Mali était due à la situation économique du pays à l'époque et que ce montant sera révisé sur la base du document de projet actualisé.
14. M. Joachin Ouédraogo du Burkina Faso a fait remarqué que la présentation a permis aux participants de comprendre les objectifs du projet de même que le niveau d'avancement des activités. Par rapport à la contribution financière du Burkina Faso, il a reconnu que la lettre d'endossement envoyée à l'UNEP en 2003 par le Point Focal National Opérationnel n'indique pas la contribution financière en nature et en espèce du Burkina Faso. Néanmoins, il a déclaré que, suite à la requête du Coordonateur Régional du Projet, la contribution financière du Burkina Faso a été évaluée à \$189,000 et, qu'une correspondance officielle sera adressée à ce sujet à l'UCP. M. Joachin Ouédraogo a par ailleurs exprimé ses inquiétudes par rapport au temps disponible pour la mise en œuvre du projet et aussi la documentation des leçons tirées des projets de démonstration.
15. M. Kwamé Odame-Ababio du PAGEV a apporté des clarifications sur les arrangements budgétaires entre l'UICN/PAGEV et le FEM. Dans son intervention, il a expliqué que les activités

de l'UICN et celles du projet FEM vont se compléter et que, le PAGEV mettra à la disposition du projet FEM les résultats de ses activités. Il a déclaré d'une part, que la contribution financière du PAGEV est toujours valable et, d'autre part, que cette contribution doit être considérée comme financement parallèle.

16. M. Benjamin Ampomah du Ghana a souligné que la contribution financière en nature de son pays sera de \$550,000 et celle en espèce de \$35,000 par an (soit \$140,000 pour les 4 ans) ; ce qui fait un total de \$690,000. Il a aussi mentionné que la contribution financière initiale du Ghana a été réduite parce qu'au départ, une bonne partie de cette contribution était prévue pour appuyer les développements institutionnels devant aboutir à la création de l'ABV.
17. M. Daniel Amlalo du Ghana a fait remarqué que, compte tenu du titre du projet, l'accent devrait aussi être mis sur la Zone côtière en aval du bassin ; surtout que la majorité des pays est signataire de la Convention d'Abidjan. Il a également noté que le montant alloué pour le développement de modèle hydrologique (\$5,000) est insuffisant. Il a aussi suggéré à ce que la participation des partenaires du projet GCLME aux activités du projet FEM-Volta soit assurée.
18. Par rapport à la question de cofinancement, M. Gérard Cougny de UCC a informé les participants du fait que la contribution financière de UCC sera égale au budget alloué par le projet pour les activités qui seront menées par UCC. Toujours dans le même ordre d'idée, M. Dam Mogbanté représentant le GWP-WAWP a fait remarquer que par rapport au budget, le projet doit faire face à des défis liés à la chute du dollars et ensuite suggéré à ce que l'équipe du projet analyse le scénario critique et évalue en quoi la contribution financière du PAGEV pourrait être utile.
19. Mme. Virginie Hart a fait remarquer que le document du projet a été approuvé par le FEM sur la base des cofinancements promis par les différents partenaires. Elle a mentionné que les promesses des cofinancements pour le projet FEM-Volta sont légèrement supérieures à \$6 millions et que la contribution financière du FEM est de \$5.3 millions; ce qui conduit à un total de \$11.3 millions. Mme. Virginie Hart a également souligné que le projet ne saurait être exécuté à l'échelle régionale sans la disponibilité des cofinancements. Elle a donc suggéré que le Comité de Pilotage du Projet (CPP) fasse une recommandation sur comment finaliser la question de cofinancement et aussi, que les liens avec les activités des autres projets soient explorés.
20. Dans sa réponse aux commentaires et questions posées par les participants, M. Hubert Onibon a déclaré que l'Unité de Gestion du Projet est en train de mettre en place des mécanismes de coordination avec d'autres partenaires dont notamment le SIAAP. Il a reconnu que la question du temps disponible pour la mise en œuvre du projet est assez importante et toujours d'actualité. Toutefois, il pense que les leçons tirées des projets de démonstration peuvent être documentées et intégrées dans le document du PAS et ce durant la période d'exécution du projet. Il a aussi fait remarquer qu'avec la chute du dollar US, la mobilisation de ressources financières additionnelles à celles de la République Tchèque et de la Hongrie s'avère nécessaire.
21. Par rapport à la suggestion de M. Dam Mogbanté, M. Hubert Onibon a réaffirmé que les piliers majeurs du projet sont la finalisation de l'ADT et la, préparation du PAS et des PAPAN-BVV. Il a par la suite informé les participants que la contribution financière du FEM pourra permettre d'atteindre ces objectifs.

2.2 Présentation du budget et des activités de la première année et discussions

22. La présentation faite par M. Olumide Akinsola a porté sur la répartition de la contribution du FEM pour la première année et ce, pour chaque objectif spécifique. La présentation a aussi révélé que la contribution du FEM pour la première année de mise en œuvre du projet est de l'ordre de \$1.43 million.
23. Pendant les discussions, le Président, M. Souleymane Cissé a demandé à savoir la manière dont les fonds seront alloués aux pays ainsi que les différents comptes rendus que doivent fournir les partenaires nationaux. Il partage le point de vue de Mme. Virginie Hart sur la question de

cofinancement et fait remarquer que les Points Focaux Nationaux auront besoin de moyens pour travailler et par conséquent, il a souligné la nécessité de tout faire pour leur allouer des lignes budgétaires dans le budget du projet.

24. M. Kwamé Odame-Ababio a fait remarquer que, comparés aux activités du projet, le salaire du personnel et les coûts opérationnels sont élevés. Ceci a été repris et soutenu par M. Daniel Amlalo qui a fait observer que le salaire du personnel fait environ 50% du budget.
25. M. Pierre Damien Bakyono du Burkina Faso a souligné que son pays considère le projet comme étant un projet de l'ABV et insisté sur la nécessité de donner plus de poids à l'ABV dans le projet. Il a souhaité avoir des informations sur les critères de répartition des ressources budgétaires par pays.
26. M. Hubert Onibon a expliqué que dans la présentation sommaire du budget, le personnel, les voyages et consultants font partie de la ligne budgétaire Personnel. Ceci fait croire que les frais de gestion et de personnel sont excessivement élevés. Il a par ailleurs indiqué que le budget détaillé du projet est présenté dans l'annexe du rapport de démarrage. S'agissant des questions institutionnelles, il a souligné que les activités du projet visant à soutenir l'ABV sont clairement présentées dans le rapport de démarrage mais que, malheureusement l'UNEP ne peut pas signer d'accord avec l'ABV parce que pour le moment l'ABV n'a aucun statut légal. Pour ce qui est de l'allocation des ressources financières, il a rappelé que le document projet stipule que le FEM distribuera équitablement les ressources financières et que néanmoins des différences pourraient être observées en ce qui concerne la répartition des fonds alloués aux projets de démonstration.

2.3 Présentation de l'ancrage institutionnel et discussions

27. Dans sa présentation, M. Hubert Onibon a indiqué que l'ancrage institutionnel du projet a été révisé en vue de tenir compte des différents changements qu'il y a eu après la soumission du projet au FEM. Il a présenté les rôles et responsabilités de chaque composante de l'ancrage institutionnel et aussi mis l'accent sur les Groupe des Experts du Projet. Il a expliqué qu'au niveau national, les Points Focaux Nationaux Opérationnels aideront à assurer la liaison régulière avec l'UCP. Il a également fait remarquer que pour chaque pays, un Comité Nationale de Mise en œuvre du Projet sera constitué pour guider les activités planifiées au niveau national. Il a souligné les éventuels goulots d'étranglement dont notamment la disponibilité des partenaires, la mobilisation des contributions financières nationales, la coordination des financements parallèles, la collaboration entre le Ministère chargé de l'eau et Ministère chargé de l'environnement et, l'implication de tous les acteurs nationaux.
28. M. Charles Biney met à nouveau l'accent sur la nécessité de cohésion entre les activités du projet et la vision de l'ABV et fait ensuite remarquer que l'ABV faciliterait l'endossement des documents du projet et aussi la liaison avec les ministres dans les pays riverains.
29. M. Alamir Touré du Mali a réaffirmé l'importance du lien entre la mise en œuvre au niveau national et le budget, y compris les ressources humaines et le soutien financier aux points focaux nationaux pour la mise en œuvre des activités nationales.
30. M. Kwamé Odame-Ababio a fait remarquer que l'ancrage institutionnel au niveau national est trop lourd et a suggéré que le niveau local soit représenté au niveau de comité national de mise en œuvre du projet. Il a également suggéré que le projet FEM-Volta utilise les comités qui existent déjà au niveau des différents pays.
31. M. Sidi Touré du Mali a soutenu l'idée de constituer des comités nationaux et aussi celle de la participation des populations locales. Il a également soutenu la constitution de comités nationaux de mise en œuvre du projet et mis l'accent sur la nécessité de lier l'ancrage institutionnel de l'ensemble du projet à l'ABV. Il a rappelé que les pays membres de l'ABV ont plaidé pour la ratification de la Convention et émis le souhait de voir la convention entrer en force dans les meilleurs délais.

32. M. Félix Azonsi du Benin a demandé à savoir la manière dont les membres du groupe des experts du projet seront recrutés. Il a par ailleurs suggéré que l'équipe du projet s'entende avec les partenaires nationaux sur les données à collecter durant la mise en œuvre du projet.
33. Le Président, M. Souleymane Cissé a mis l'accent sur le lien entre l'ABV et le projet et, insisté sur le besoin pour le projet d'avoir de solides relations avec l'ABV et aussi de bonnes unités de coordination au niveau national. Il a insisté sur le respect des dates buttoirs par les pays de même que la mise en place des différentes structures dont notamment, les comités nationaux de mise en œuvre du projet.
34. M. Hubert Onibon a insisté sur le fait que seuls la flexibilité et le dialogue peuvent faciliter la résolution des différents problèmes institutionnels. Par rapport à la question sur le lien entre le budget et les activités nationales, il a expliqué que les MOA qui seront signés avec les pays présenteront le détail du budget alloué à chaque pays. Il a aussi insisté sur le fait que chaque pays aura la liberté de constituer son comité national sur la base des réalités nationales. Dans sa réponse aux commentaires de M. Sidi Touré, il a expliqué que le projet travaillera en étroite collaboration avec l'ABV. Il a ensuite affirmé que les membres du groupe des experts du projet ne sont pas encore choisis et que l'UCP est toujours en train de rassembler les CV à ce sujet. S'agissant des structures institutionnelles à mettre en place, il a indiqué que le projet considère les points focaux nationaux et leurs institutions comme des structures focales au sein desquelles l'on retrouve le coordonateur national du projet et le second représentant du pays au niveau du comité de pilotage. M. Gérard Cougny a soutenu cette idée et expliqué que le comité national de mise en œuvre du projet sera aussi impliqué dans d'autres activités autres que le pilotage du projet au niveau national. Il a alors invité à la flexibilité lors de leur constitution.
35. Mme. Virginie Hart a fait remarquer que le projet vise à travailler avec l'ABV pour préparer l'ADT et le PAS qui constituent des outils de base de l'ABV. M. Charles Biney a quant à lui expliqué que l'ABV considère le projet FEM Volta comme un projet ayant un plan de travail précis et que l'ABV aidera à atteindre les résultats attendus et développera un lien étroit avec l'équipe du projet comme c'est le cas avec le projet Volta Hycos.
36. Suite à ces différentes déclarations, le Président, M. Souleymane Cissé a recommandé la flexibilité du comité de pilotage afin d'éviter de nouveaux retards et a suggéré à ce que l'exécution du projet se poursuive et insiste sur la nécessité de procéder à une nouvelle lecture de la situation avant la fin du projet.
37. M. Yawo Jonky Tenou du Togo a sur la base de son expérience du projet GCLME, expliqué certains obstacles auxquels pourrait faire face le projet. Il s'agit notamment du manque de soutien aux structures nationales pour la préparation de plans d'action, des éventuels retards dans la préparation de ces plans d'action par certains pays, difficulté de localiser les experts et d'avoir des informations d'eux, manque de soutien aux coordonateurs nationaux et ce en dépit de leurs rôle et responsabilité. Il a alors suggéré que le Projet FEM Volta trouve le moyen de soutenir les coordonateurs nationaux afin de les encourager. Il a enfin mentionné que le Togo a lancé le processus de ratification de la convention du bassin de la Volta.
38. Dans sa réponse à ces remarques, M. Hubert Onibon a déclaré qu'un budget a été prévu pour le développement des PAPN-BVV et que les experts régionaux seront recrutés pour soutenir les activités au niveau régional. Il a aussi ajouté que des fonds seront également alloués pour le recrutement de consultants au niveau des pays.

2.4 Présentation du système de monitoring-évaluation et des procédures de l'UNOPS

39. La présentation sur le système de monitoring-évaluation du projet a été faite par Mme. Virginie Hart. A la suite de cette présentation, la question de savoir s'il s'agit d'indicateurs nationaux ou régionaux a été posée par plusieurs participants. Dans sa réponse, Mme. Virginie Hart a indiqué qu'il y a des indicateurs à différents niveaux et que l'UCP du projet a essayé de développer des indicateurs et que les projets de démonstration ont leurs propres indicateurs.

40. Une présentation a été également faite par Mme. Julie Klassen sur les procédures de l'UNOPS. Cette présentation a mis l'accent sur l'usage et l'importance des Mémoires d'Accord qui seront signés par le Directeur Exécutif de l'UNOPS et les responsables des institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet.

2.5 Présentation sur les projets/initiative en cours et discussions

41. La présentation faite par M. Olumide Akinsola, a mis l'accent sur plusieurs projets et initiatives en cours dans le bassin. Elle a aussi fait ressortir les points sur lesquels ces projets en cours et le projet FEM Volta doivent se compléter dans l'optique de durabilité des résultats.
42. Au cours des discussions, M. Benjamin Ampomah a suggéré que ces investigations s'étendent aux projets sur l'environnement en cours ou planifiés et aussi des projets pouvant avoir des impacts négatifs sur les ressources en eau du bassin. M. Charles Biney a soutenu cette idée et suggéré que le projet identifie et prépare également une liste détaillée des ONG menant des activités sur le bassin. M. Gérard Cougny fait noter que le nouveau projet de l'UE dans le bassin sera incorporé dans le document du projet.
43. Le Président, M. Souleymane Cissé a réaffirmé que pour un début, le document du projet est bon et que les points focaux peuvent également contribuer à son amélioration dans un souci de synergie avec les autres projets et programmes en cours sur le bassin.

2.6 Présentation des projets de démonstration et discussions

44. La présentation sur les projets de démonstration faite par M. Hubert Onibon, a mis l'accent sur les difficultés qu'il y a avec ces projets et aussi les efforts déployés pour leur reformulation de même que les nouvelles opportunités identifiées pour renforcer ces projets.
45. Les discussions sur les projets de démonstrations ont très clairement montré la nécessité d'approfondir leur formulation. Concernant le projet de démonstration 1, il a été noté que le principal problème en matière de ressources en eau est celui des crues et inondations; d'où la nécessité de le faire apparaître dans le rapport de démarrage. M. Sidi Touré a insisté sur la nécessité d'avoir plus d'information sur le barrage du Lerry Dam et ses impacts sur le développement agricole.
46. M. Joachim Ouédraogo a soutenu l'idée de recruter des consultants pour reformuler les projets de démonstration. M. Mamadou Coulibaly, un observateur du Mali a suggéré que les projets soient exécutés en consultation avec les usagers et recommandé au projet de s'assurer de la durabilité des activités auxquelles participeront les compagnies privées
47. M. Winston Andah, représentant du projet BFP Volta a souligné que les projets de démonstration sont trop ambitieux et a réaffirmé la nécessité de conduire des études sur la situation de référence pour chaque projet de démonstration. Il a exprimé ses inquiétudes par rapport au coût élevé de construction des stations de traitement et aussi celui des projets de reforestation. Dans le même ordre d'idée, M. Dam Mogbanté a exprimé ses inquiétudes par rapport à l'ampleur des projets de démonstration et noté que le projet de démonstration pour Kara est très ambitieux. Il a toutefois apprécié l'idée de recruter des consultants pour réévaluer ces projets.
48. M. Hubert Onibon a déclaré que c'est à cause du caractère très ambitieux des projets de démonstration qu'il a été proposé de préparer un rapport de démarrage pour chacun d'eux. Tout en réaffirmant que les projets de démonstration sont tous intéressants, le Président, M. Souleymane Cissé a demandé à l'UCP de commettre des consultants pour améliorer leur formulation dans le but d'assurer la réussite du projet.

2.7 Présentation de l'expérience de SIAAP à Kara

49. Dans sa présentation, Mme. Charlotte Bayle-Kalinowski a parlé de l'expérience de SIAAP en matière d'amélioration de la situation de l'assainissement dans la ville de Kara et aussi de son projet de construction de réseaux d'égouts sur la base d'un plan d'investissement et d'une étude de

faisabilité initialement préparés. Elle a expliqué l'importance du partenariat proposé par le projet FEM-Volta et ré-insisté sur l'intention de sa compagnie de développer un partenariat et travailler avec le projet FEM-Volta dans les deux pays du projet de démonstration 2 (Bénin et Togo)

50. Le Président M. Souleymane Cissé a noté que la présentation a également mis l'accent sur le besoin de réviser le document du projet. M. Dam Mogbanté a suggéré que le projet tienne compte des projets analogues dans les différents pays. Il a souligné que même si le programme de SIAAP est réalisable, il faudra l'exécuter sans retard. Il recommande alors que les indicateurs du projet et le plan d'exécution des activités soient revus. Dans sa réponse, M. Hubert Onibon a reconnu la nécessité d'entreprendre des visites de terrain et de finaliser le plan de travail et le document du projet. Il a indiqué que cela serait fait dès que le nouveau président du SIAAP serait installé et que les élections seraient achevées au Bénin en vue d'avoir le soutien du nouveau Maire.

2.8 Présentation de l'expérience de l'UICN/PAGEV

51. Le coordonateur du projet UICN/PAGEV, M. Kwamé Odame-Ababio a fait sa présentation sur le projet Gouvernance de l'eau de l'UICN au niveau de la zone transfrontalière entre le Burkina Faso et le Ghana. La présentation a porté sur les approches institutionnelles et de mise en œuvre du projet, les réalisations et les problèmes rencontrés durant l'exécution du projet. Après cette présentation, le Président M. Souleymane Cissé a insisté sur la nécessité à l'UCP de travailler en étroite collaboration avec le PAGEV durant la phase de mise en œuvre du projet FEM Volta.
52. M. Michel N'guessan de la Côte d'Ivoire a aussi noté que le projet a de bons résultats qu'il faudra répliquer. M. Dounanké Coulibaly, un observateur du Mali a noté que les processus comme celui du PAGEV prennent du temps et a demandé à savoir le temps mis pour atteindre les résultats tangibles présentés. M. Winston Andah a cherché à savoir les principaux défis auxquels fait face le projet et aussi si les résultats sont répliquables.
53. Dans sa réponse aux commentaires sur sa présentation, le coordonateur du PAGEV a reconnu qu'il s'agit d'un processus qui nécessite beaucoup de temps mais qui est aussi répliquable. Il a énuméré les principaux défis dont notamment, satisfaire les attentes et demandes des populations, le renforcement de l'aspect genre, le temps et la participation du personnel administratif au projet.

2.9 Présentations des activités des projets BFP-Volta et CPWF

54. Pendant la réunion du comité de pilotage du projet, une session spéciale a été consacrée à la présentation des résultats des travaux de recherche conduits par 2 projets de références: BFP-Volta et CPWF. Après la présentation globale des projets BFP-Volta et CPWF par M. Jacques Lemoalle, les principales questions abordées par les différentes présentations ont porté sur :
- Les ressources en eau du bassin de la Volta (par M. de Condappa Devaraj)
 - La Production alimentaire et l'usage de l'eau (par M. Winston Andah)
 - Le contexte de la pauvreté rurale (par M. Jacques Lemoalle)
55. Les opportunités de recherche de même que les liens avec le projet FEM-Volta ont fait l'objet de discussions et des suggestions ont été faites pour établir un mécanisme de collaboration et le rendre effectif.

3. Commentaires généraux

56. Durant la session des commentaires généraux initiée pour prendre en compte les questions non abordées au cours des présentations et commentaires des participants sur le rapport de démarrage, le Président, M. Souleymane Cissé a noté que les projets de démonstration sont focalisés sur les activités transfrontalières et a ensuite posé la question de savoir s'il y a d'autres activités à mettre en œuvre au niveau national. Il s'est également inquiété sur la possibilité d'obtenir les résultats attendus dans un délai de 4 ans.
57. M. Hubert Onibon a expliqué que d'autres activités porteront sur le développement et l'utilisation

de guides de formation sur la gestion des bassins. Il a réaffirmé que la phase en cours ne durera que 4 ans et qu'après cela, les acquis du projet seront intégrés dans le plan de travail à long terme de l'ABV et utilisés comme base pour le développement et la mise en œuvre de nouveaux projets au niveau des pays.

58. M. Daniel Amlalo a exprimé son inquiétude sur le fait que l'UCP pourrait être contraint d'organiser des visites de terrain alors qu'il n'y a pas de provision de véhicule dans le document de projet. M. Hubert Onibon lui a expliqué que des visites de terrains sont prévues dans le cadre du monitoring des activités et que cette question avait déjà été soulevée et qu'elle devrait être considérée par les membres du comité de pilotage du projet avant d'envisager une action à ce sujet.
59. Le Président, M. Souleymane Cissé a déclaré que le comité de pilotage du projet ne peut pas cautionner le fait que le coordonateur régional du projet utilise son véhicule privé à des fins officielles et que la disponibilité d'un véhicule pour le bureau régional est le minimum requis pour l'accomplissement des tâches assignées à l'UCP. Il a donc recommandé que l'on procède à la révision du budget afin de satisfaire cette exigence.
60. Dans sa réponse sur la question du véhicule, Mme. Virginie Hart a fait remarquer que le FEM a refusé l'usage de ses fonds pour l'achat de véhicule. Elle a ensuite suggéré que l'on procède à l'analyse des coûts sur la période du projet sur la base de laquelle l'on pourrait envisager l'achat du véhicule à partir des cofinancements. Dans sa réaction sur la même question, M. Sidi Touré du Mali a insisté sur la nécessité d'avoir un véhicule pendant la saison des pluies. Il a expliqué que l'on ne peut pas se baser sur l'analyse des coûts pour acheter un véhicule. Pour finir, il a suggéré que le comité de pilotage du projet trouve les moyens d'avoir un véhicule pour le projet.
61. Finalement, le Président M. Souleymane Cissé a demandé à ce que le comité de pilotage du projet propose une recommandation sur le fait que le coordonateur régional ne saurait utiliser son véhicule personnel pour le travail et que des efforts doivent être consentis afin d'avoir un véhicule pour le projet.
62. Le Président M. Souleymane Cissé a ensuite souligné qu'il n'y a que deux cadres techniques au niveau régional et que cela ne paraissait pas suffisant pour le projet. M. Hubert Onibon lui a expliqué que les services de consultants et du groupe des experts aideront à accomplir des activités spécifiques.
63. M. Dam Mogbanté a aussi exprimé sur la base des expériences du GWP-WAWP, ses inquiétudes par rapport aux ressources humaines. Il a ensuite cherché à savoir la durée de la prestation du groupe des experts du projet. M. Yawo Jonky Tenou du Togo a aussi exprimé son inquiétude sur la manière dont les consultants du projet seront gérés au niveau national.
64. M. Daniel Amlalo a souligné qu'avec l'accent mis sur la zone côtière en aval dans le titre du projet, il est aussi important de mettre en œuvre des activités sur cette zone. M. Gérard Cougny a expliqué que seuls 4 des 40 projets de démonstration soumis par les pays ont été sélectionnés. Il a ensuite ajouté que, du fait des contraintes budgétaires, le projet de démonstration sur la zone côtière est le seul de ces 4 projets à ne pas avoir eu de financement. M. Gérard Cougny a aussi fait remarquer qu'en cas de nécessité, des financements additionnels pourraient être recherchés pour ce projet de démonstration durant la phase d'exécution du projet FEM Volta.
65. Dans sa réponse à ces commentaires, M. Hubert Onibon a mentionné que la question de la zone côtière sera abordée dans l'ADT et le PAS et que le projet GCLME s'occupe également des défis liés à cette zone. Il a fait remarquer que l'inquiétude au sujet des consultants est assez sérieuse et délicate. Il a ensuite émis le souhait que le projet sache faire la part des choses et trouve les experts requis.
66. M. Gérard Cougny a fait remarquer que le projet prévoit 40 hommes/jour/année pour chaque membre du groupe des experts et suggère que l'on ramène cela à 22 hommes/jour/année.

M. Hubert Onibon a suggéré de maintenir les 40 hommes/jour/année et ceci compte tenu des activités à conduire par ce groupe. Il a confié que l'UNEP aura à évaluer les TDR avant de les envoyer à l'UNOPS. S'agissant des consultations, il a déclaré que l'UCP aidera les partenaires nationaux à préparer les dossiers d'appel d'offre. Les pays auront à lancer les dossiers d'appel d'offre, évaluer les offres et envoyer les recommandations à l'UCP qui les transmettra à l'UNOPS qui signera directement les contrats avec les experts.

67. Lorsque M. Sidi Touré a de nouveau insisté sur la nécessité d'intégrer le projet à l'ABV, M. Hubert Onibon a fait remarquer que ceci avait déjà été discuté et présenté dans le rapport de démarrage du projet. Il a ensuite indiqué que le PAS sera mis en œuvre par l'ABV à la fin de la phase en cours. Le Président, M. Souleymane Cissé a déclaré que l'exécution du projet ne devrait pas être de nouveau retardé et recommandé à ce que des efforts soient déployés en vue de l'appropriation des résultats par l'ABV.
68. Mme. Virginie Hart, a expliqué que le projet ne pouvait pas signer d'accord de coopération avec l'ABV à cause de son statut mais que tous les éléments requis pour cette collaboration ont été discutés et préparés pour que l'ABV puisse : s'approprier des résultats du projet et, faciliter l'adoption et la mise en œuvre du PAS et des PAPN-BVV

4. Adoption du projet de recommandations de la 1^{ère} réunion du CPP

69. Le Président, M. Souleymane Cissé a introduit la séance et demandé au Rapporteur de présenter le projet de recommandations de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet. M. Ben Ampomah, du Ghana a procédé à la lecture des recommandations.
70. Suite aux discussions sur le projet de recommandations qui a été présenté, le Comité de pilotage a adopté les recommandations avec quelques amendements et souhaité à ce qu'elles soient annexées au rapport de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet.

5. Clôture de la réunion

71. M. Hubert Onibon représentant l'UCP a exprimé ses remerciements aux Ministres, aux Membres du Comité de pilotage, à l'IRD, au SIAAP et au PAGEV. Il a tout particulièrement exprimé les remerciements de l'UCP à M. Alamir Toure du Mali et toute son équipe pour leur assistance et disponibilité. Il a aussi exprimé son immense gratitude au Gouvernement du Mali pour avoir accepté d'abriter la réunion et aussi pour l'hospitalité dont les participants ont bénéficié durant leur séjour.
72. Mme. Virginie Hart représentant le PNUE/FEM a remercié les participants pour leur contribution durant la réunion du comité de pilotage du projet. Elle a aussi promis au nom du PNUE/FEM que le projet sera exécuté sur la base des accords avec les partenaires nationaux et de leurs attentes pour le développement du bassin de la Volta.
73. M. Charles Biney, Directeur Exécutif de l'ABV a exprimé ses remerciements aux collègues chercheurs, aux interprètes ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la réunion.
74. M. Michel N'Guessan de la Côte d'Ivoire, a exprimé les remerciements du comité de pilotage du projet au Gouvernement du Mali et en particulier au Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et au Ministre de l'Energie des Mines et de l'Eau pour avoir accepté d'abriter la réunion et aussi à leur personnel pour l'excellente organisation.
75. Le Président, M. Souleymane Cissé a remercié les différents délégués pour leur participation à la réunion et a souhaité à l'UCP une bonne exécution du projet. Au nom du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, le Président a ensuite déclaré close la réunion le Jeudi 15 Mai 2008 à 17h16.

6. Annexes

6.1 Annexe 1: Liste des participants

N°	Pays/Organisation	Nom/ /Adresse
Membres du Comités de Pilotage		
1.	Benin	M. HOUELEKOU Jean-Pierre MEPN, 01BP 3621 Cotonou, Benin Tél: (229) 21314129 /21312065 Fax: (229) 21315081 Cel : (229) 97393182 / 90033509 jphouelekou@yahoo.fr
2.	Benin	M. AZONSI Félix DG Eau MMEE, Cotonou (Benin) 01BP 385 Cotonou (Benin) Tel : (229) 21313298/ 21313487 Cel : (229) 95569780 /90918961 felixazonsi@gmail.com
3.	Burkina Faso	M. BAKYONO Pierre Damien DGRE, Ouagadougou Burkina Faso Tél: (226) 50374871 à 78 Fax: (226) 50374864 Cel : (226) 70162571 bakierre@yahoo.fr
4.	Burkina Faso	M. OUÉDRAOGO Joachim DCN 01BP7044 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél: (226) 50357879 Cel: (226) 70240470 Fax : (226) 50358249 ouederjoachim@yahoo.fr
5.	Côte d'Ivoire	M. N'GUESSAN Bi Tozan Michel DRE Abdijan, Côte d'Ivoire Tél : (225) 20323820 / 20322441 Fax : (225) 20323820 michel_tozan@yahoo.fr ; mytozan@aviso.ci
6.	Ghana	M. AMPOMAH Benjamin Water Resources Commission (WRC) P.O Box CT 5630, Accra, Ghana Tél: (233) 21 76 36 51 Mob: (233) 24 87 41 38 Fax : (233) 21 76 36 49 byampomah@yahoo.com
7.	Ghana	M. AMLALO Daniel Environmental Protection Agency (EPA) P.O. Box M 326, Accra, Ghana Tél : (233) 21 66 46 97 / 8 Direct : (233) 21 66 12 59 damlalo@epaghana.org
8.	Togo	M. TENOU Yawo Jonky Direction de l'Environnement (DE) BP 4825 Lomé, Togo Tél : 954 54 50 / 338 82 56 ytenou1@yahoo.fr
9.	Togo	M. AKAKPO Wohou Direction Générale de l'Eau et de

N°	Pays/Organisation	Nom/ /Adresse
		l'Assainissement (DGEA) BP 335 Lomé, Togo Tél : 223 14 46 Cel : 901 69 73 akakpo_raouf@yahoo.fr
10.	Mali	M. Alamir Sinna TOURE STP/CIGQE Point Focal / FEM BP 2357 Bamako, Mali Tél : (223) 223 10 74 Cel : (223) 683 62 17 astoure@hotmail.com
11.	Mali	M. Sidi TOURE Direction Nationale de l'Hydraulique BP 66 Bamako, Mali Tél: (223) 221 48 77 Fax: (223) 221 86 35 dnhe@afribonemali.net
12.	VBA	M. BINEY Charles Volta Basin Authority Ouaga 2000, Near Hôtel SORITEL Ouagadougou, Burkina Faso Tél: (226) 50376067 Cel: (226) 96137478 cbiney@gmail.com
13.	UNPE/DGEF	Mme. Virginie HART Task Manager International Waters UNEP Division of GEF Coordination UNEP/MAP 48, Vas. Konstantion Grèce P.O. Box 18019, 11610 Athens, Greece virginie.hart@unep.org
14.	UNOPS	Mme. Julie KLASSEN UNOPS Kenya Operations Centre (KEOC) UNOPS Building, United Nations Lane, off UN Avenue P.O. Box 783, Village Market 00621 Nairobi - Kenya juliek@unops.org
15.	UCC - Water	M. COUGNY Gérard Denmark Tél : +45 45169038 Fax : +45 45169292 Denmark Bureau Abidjan : Tél : (225) 22486116 gec@dhigroup.com
16.	UNEP/GEF Volta River Basin Project (PMU)	M. Hubert ONIBON c/o UNDP P.O. Box 1423 Ring Road, Accra, Ghana Tel: +233 245425943 Hubert.onibon@unep.org
Observateurs		
17.	IUCN/PAGEV	M. KWAME Odame-Ababio UICN-BRAO, 01BP 1618 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél: (226) 50334023 kwame.odame-ababio@iucn.org

N°	Pays/Organisation	Nom/ /Adresse
18.	GWP/WAWP	M. DAM Mogbanté c/ CREPA Office, Ouagadougou, Burkina Faso Tél: (226) 50366212 / 70200701 Fax: (226) 50366208 dammogbante@gmail.com
19.	SIAAP	Mme. Charlotte Bayle-KALINOWSKI Mission Relations Internationales 2, rue Jules César 75012 Paris France +33 1 44 75 44 94 (office) Tel: +33 6 64 66 43 82 (mobile) charlotte.kalinowski@siaap.fr
20.	BFP –Volta/IRD	M. DEVARAJ de Condappa IRD, France Tel : +33 6 74 94 37 91 devaraj.de-condappa@ird.fr
21.	BFP –Volta/IRD	Mr.Jeaques Lemoalle IRD, France Tel : +33 6 74 94 37 91 lemoalle@ird.fr
22.	CPWF/WRI	Mr. Winston Andah WRI, P.O. Box M 32 Accra Ghana Tél : (233) 21 77 55 11 Cel : (233) 20 815 59 48 weiandah@africaonline.com.gh
23.	UNEP/GEF Volta Basin River Project	M. Olumidé AKINSOLA c/o UNDP Accra. P.O. Box 1423 Ring Road Accra, Ghana Tel: +233 248953869 olumidea@unops.org
24.	Mali	M. Dounanké COULIBALY Direction Nationale de l'Hydraulique BP 66 Bamako, Mali Tél: (223) 221 48 77 Fax: (223) 221 86 35 dnhe@afribonemali.net
25.	Mali	M. Mamadou GAKOU STP/CIGQE BP 2357 Bamako, Mali Tél : (223) 223 10 74 Fax: (223) 223 58 67 stp@stp-cigqe.gov.ml
26.	Mali	M. Mahamadou COULIBALY Direction Nationale de l'Agriculture Bamako, Mali Tél: (223) 604 85 01 m-dcoulib@yahoo.fr
27.	Mali	M. Bourama DAO Direction Nationale de la Pêche Bamako, Mali Tel : (223) 222 54 58 Cel : (223) 681 96 45
28.	Mali	M. Namory KEITA Direction Nationale de la Conservation de la Nature Bamako, Mali

N°	Pays/Organisation	Nom/ /Adresse
		Tél : (223) 676 69 02 namokeit53@yahoo.fr
29.	Mali	M. Famoussa BAGAYOKO Direction Nationale de l'Assainissement Bamako, Mali Cel: (223) 679 56 06 bagayokofamoussa@yahoo.fr
30.	Mali	M. Souleymane CISSE Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Bamako, Mali Tél : (223) 689 74 24 Souleymanecisse2002@yahoo.fr
31.	Mali	M. Mamadou DIARRA DNPIA Bamako, Mali mamadoudiarra@yahoo.fr
Secrétariat		
32.	Mali	Mme. Haïdara Mariam COULIBALY STP/CIGQE Bamako, Mali Tél : (223) 223 10 74 mhaïdara08@yahoo.fr
33.	Mali	Mme. Barry Kadidia DABO STP/CIGQE Bamako, Mali Cel : (223) 604 31 60 dabokadidia@yahoo.fr
34.		Mme. Oumou Dicko STP/CIGQE Bamako, Mali Cel : (223) 686 93 37 oumouahmadoudicko@yahoo.fr

6.2 Annexe 2: Programme de la réunion

Jour 1: Mardi 13 Mai, 2008

Heure	activité	Responsable
08:00 – 09:00	Arrive et inscription des participants	UGP et Partenaires nationaux
09:00 – 09:45	Cérémonie d'ouverture	Coordonateur régional du projet Représentants de l'UNEP Représentant de l'ABV Ministre de l'Environnement et de l'assainissement du Mali
09:45 – 10:15	Pause café	
10:15 – 10:30	Election du bureau du présidium Présentation du programme de l'atelier	Tous les participants
10:30 – 10:45	Présentation des Participants	Tous les participants
10:45 – 11:00	Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier	Olumide Akinshola
11:00 – 11:30	Présentation du document de projet actualise: objectifs, résultats attendus et activités	Hubert Onibon
11:30 – 11:45	Budget et Co-financement	Hubert Onibon
11:45 – 12:30	Discussion	Tous les participants
12:30 – 13:00	Présentation du plan de travail pour la mise en œuvre du projet et du budget de l'an 1	Olumide Akinshola
13:00 – 15 :00	Déjeuner	
15:00– 16:30	Arrangements Institutionnels	Hubert Onibon
16:30 – 16 :45	Pause café	
16:45 – 17:05	Présentation du plan de suivi-évaluation du projet	Virginie Hart
17:05 – 17:25	Rapportage et procédures de l'UNOPS	Julie Klassen
17:25 – 18:00	Discussions	Tous les participants
18:00	Fin du jour 1	

Jour 2: 14 Mai, 2008

Heure	Activité	Responsable
09:00 – 9:45	Liens avec les autres projets et initiatives régionaux	Olumide Akinshola
09:45 – 11:00	Révision des projets de démonstration: objectifs, résultats attendus, activités et budget (30 minutes par projet de démonstration)	Hubert Onibon
11:00 – 11:15	Pause café	
11:15 – 12:00	Projet de démonstration 2: Présentation de l'expérience du SIAAP	SIAAP
12:00 – 13:00	Présentation de l'expérience de IUCN/PAGEV	Kwame Odame-Ababio
13:00 – 15 :00	Déjeuner	
15:00 – 16:30	Commentaires généraux et discussion sur le rapport de démarrage (y compris la révision du document de projet)	Tous les participants
16:30 – 17:30	Préparation des recommandations	Présidium
17:30 – 17:45	Pause café	
17:45 – 18:30	Recommandations	Tous les participants
18:30	Fin du jour 2	

Jour 3: 15 Mai, 2008

Heure	Activité	Responsable
09:00 – 09:30	Présentation du CPWF et du projet BFP Volta	J. Lemoalle
09:30 – 10:00	Présentation sur les ressources en eau du bassin de la Volta	D. de Condappa
10:00 – 10:15	Discussion	Tous les participants
10:15 – 10:45	Production alimentaire et usage de l'eau	W. Andah
10:45 – 11:00	Discussion	Tous les participants
11:00 – 11:30	Pause café	
11:30 – 12:00	Présentation sur le contexte de pauvreté rurale	J. Lemoalle
12:00 – 12:15	Discussion	All participants
12:15 – 12:30	Présentation et discussion sur les questions et problématiques de recherche	J. Lemoalle
12:30 – 13:00	Discussion	Tous les participants
13:00 – 14:45	Déjeuner	
14:45 – 16:00	Recommandations et Clôture	Coordonateur régional du projet Représentants de l'UNEP Représentant de l'ABV Ministre de l'Environnement et de l'assainissement du Mali

6.3 Annexe 3: Motion de remerciements

1^{ère} Réunion du Comité de Pilotage

Bamako, 13-15 Mai 2008

Motion de remerciements

Nous, représentants des pays riverains du bassin du fleuve Volta, participant au pilotage et à la mise en œuvre du Projet PNUE/FEM Volta intitulé "Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval" sommes rencontrés à Bamako du 13 au 15 Mai 2008 à l'occasion de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet

Exprimons par la présente nos sincères remerciements au :

- Gouvernement du Mali pour avoir abrité la réunion et pour l'accueil chaleureux durant notre séjour
- Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et le Ministre de l'Energie des Mines et de l'Eau et leur personnel pour l'excellente organisation de la réunion ; et
- Partenaires techniques et financiers pour leur assistance continue

Bamako, 15 Mai 2008

Les représentants des pays riverains du bassin du fleuve Volta